

**Siège Social**

213, cours Victor Hugo  
33323 BEGLES Cedex

Tél. +33 (0)5 56 49 42 65

contact@valorem-energie.com

[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

Lieu : Brocas (40) Date : 12 /04/2022

Rédacteur : Thomas Di Franco (Valorem)

Sujet : compte rendu - Comité de suivi N° 2 du Projet de Ferme Agrivoltaïque sur la Commune de Brocas

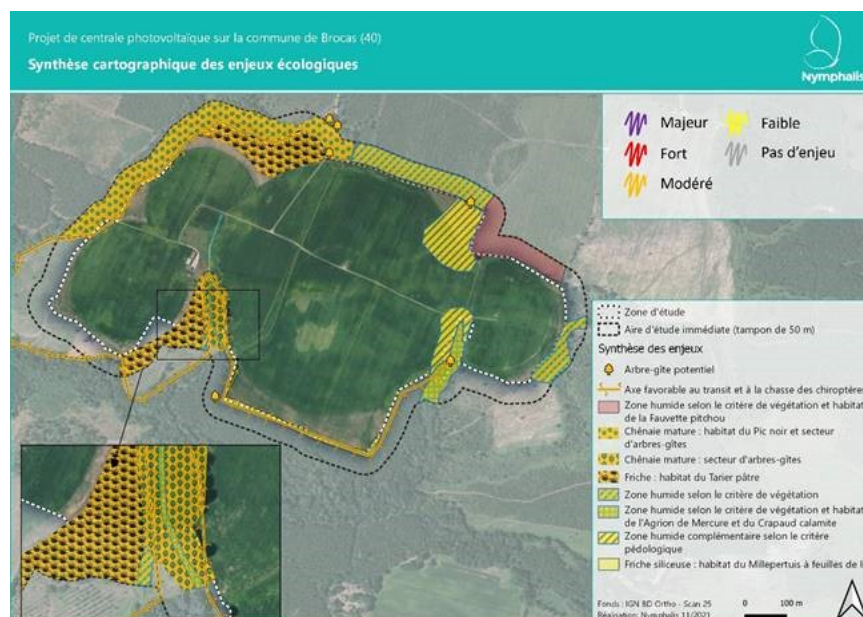
Le Mardi 12 avril dernier s'est tenu le Comité de suivi de la Ferme Agrivoltaïque de Brocas, en présence de trois conseillers municipaux de la ville de Brocas, du propriétaire exploitant, la CACG, la SAFER des Landes, la Chambre d'Agriculture des Landes et Valorem.

Durant cette seconde restitution en séance du projet, il a été question d'environnement, de paysage et d'agriculture.

**Les études environnementales :**

Les inventaires faunes et flores sur les parcelles qui ont duré une année sont maintenant terminés. Les études n'ont pas décelé d'enjeux environnementaux forts sur l'emprise du projet. Le projet est hors Natura 2000 et hors zone d'intérêt pour la faune et la flore (ZNIEFF).

Néanmoins, les abords des parcelles sont bordés de pins maritimes et de chênes qui peuvent potentiellement abriter des espèces faunistiques et floristiques intéressantes, ainsi que quelques zones humides. L'implantation du projet prendra un soin tout particulier à éviter ces enjeux, où bien à réduire son impact.





### **L'état initial paysager :**

L'étude paysagère n'a mis en avant aucune covisibilité du projet lorsque l'on se situe sur des points remarquables tels que le centre bourg de Brocas ou bien les monuments historiques. La parcelle est entièrement bordée d'arbres et enclavée. Des photomontages seront réalisés plus tard dans le projet pour évaluer l'impact visuel engendré par le projet dans son environnement proche (chemin de randonnée situé à l'ouest des parcelles).

### **Le volet agricole :**

Le propriétaire, la CACG et Valorem ont travaillé de manière importante depuis novembre 2021 afin de construire un projet solide et innovant autour de la culture d'arbustes fruitiers, de framboises et d'asperges en agrivoltaïsme. Des études techniques, agricoles et économiques sont en cours de finalisation pour valider la faisabilité et la pérennité du projet agricole.

En parallèle, des essais culturaux en plein champ et sous ombrage seront réalisés sur les parcelles à partir d'avril 2022.

Le collectif du projet souhaite présenter le projet en juin à la CDPENAF des Landes (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers).

### **Financement participatif :**

Une collecte participative sur le projet est ouverte sur le portail de financement de Valorem monparcvalorem.com : <https://www.lendosphere.com/les-projets/developpement-du-parc-agrivoltaique-de-brocas-dans>

La prochaine réunion du comité de suivi se tiendra à la fin de l'été, afin de présenter le projet dans son ensemble et préparer le dépôt des demandes d'autorisation.

Merci à tous les participants de leur présence et à la Mairie de Brocas de nous avoir mis à disposition la salle Michel Fourcade pour cet événement.



# Ferme agrivoltaïque de Brocas

Restitution des études

12 Avril 2022

# Sommaire

Le rendu des études environnementales

Les études paysagères

Conception

Les prochaines étapes

Moment d'échange

L'ÉNERGIE  
D'AGIR

# Présentation du projet

Département : Landes (40)

Commune : Brocas

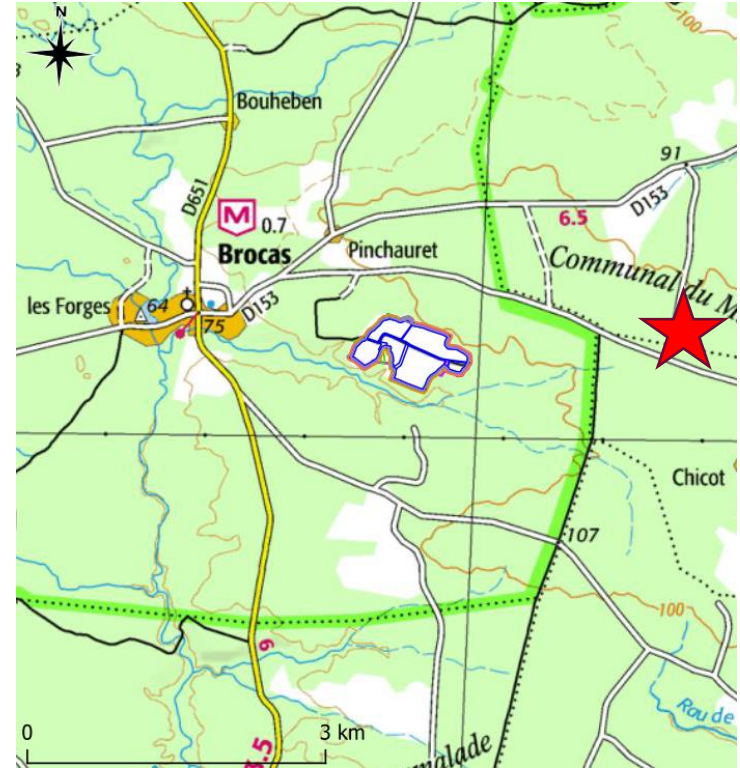
Superficie : 52 ha

Puissance cible : 21 MWc

Quel moyen de vendre l'électricité : PPA

Classement urbanisme : Agricole

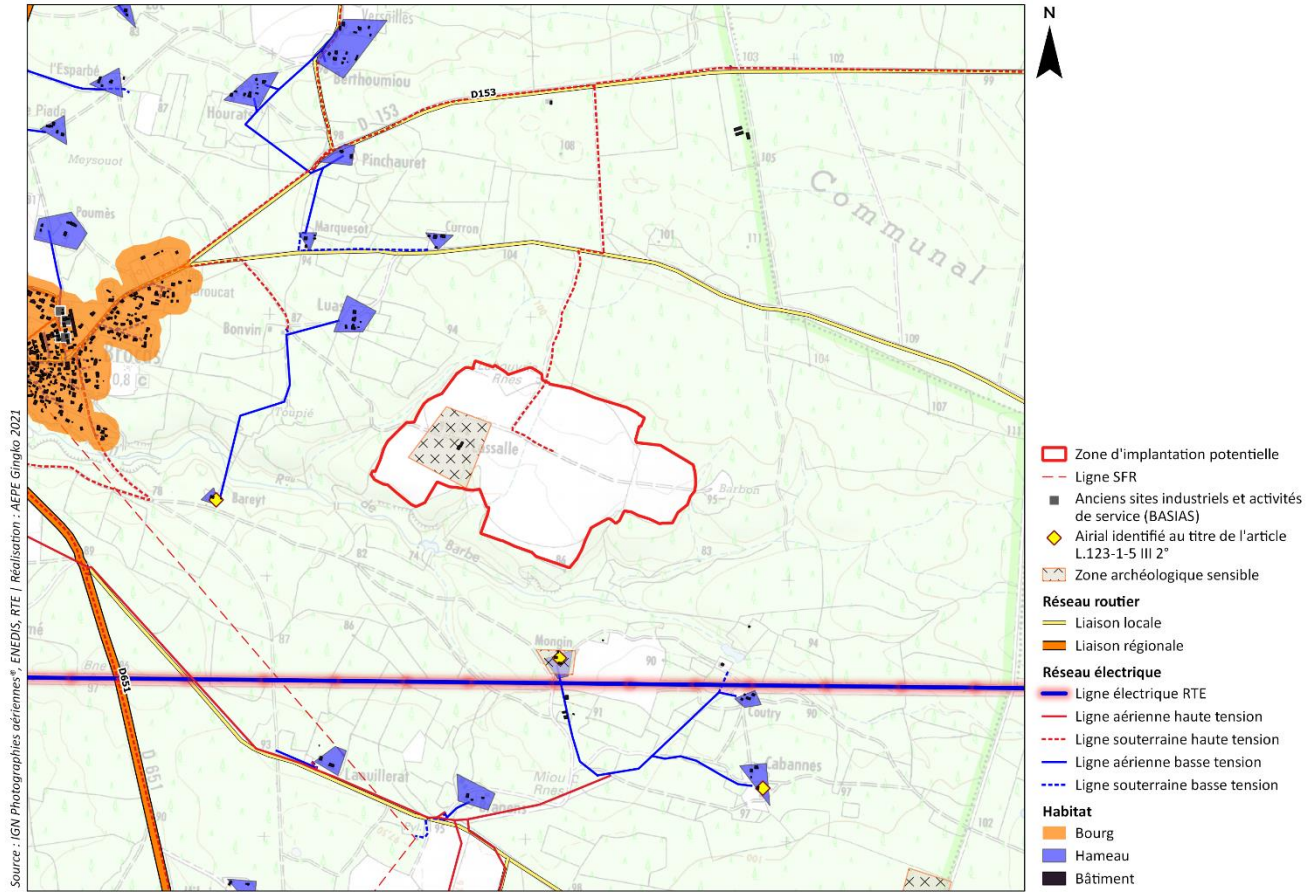
Raccordement : 3km du projet, poste en création,  
mise en service prévue en 2026



# Présentation du projet

## Historique

- 2019: Signature foncier avec le propriétaire
- 2020: Lancer des inventaires environnementaux
- 06/21: Délibération favorable de la Commune de Brocas pour lancer les études
- 07/21 : lancement des études agricoles
- 09/21: Pôle EnR Landes
- 11/21 : Premier Comité de Suivi (Commune, SAFER, CA40, DDT, Propriétaire, CACG, Valorem)
- 01/22: Atelier de construction agricole avec la CACG le propriétaire et les futurs exploitants potentiels
- 01/22 : Permanence en Mairie de Brocas



**Habitat et contraintes techniques  
 du site et ses abords**

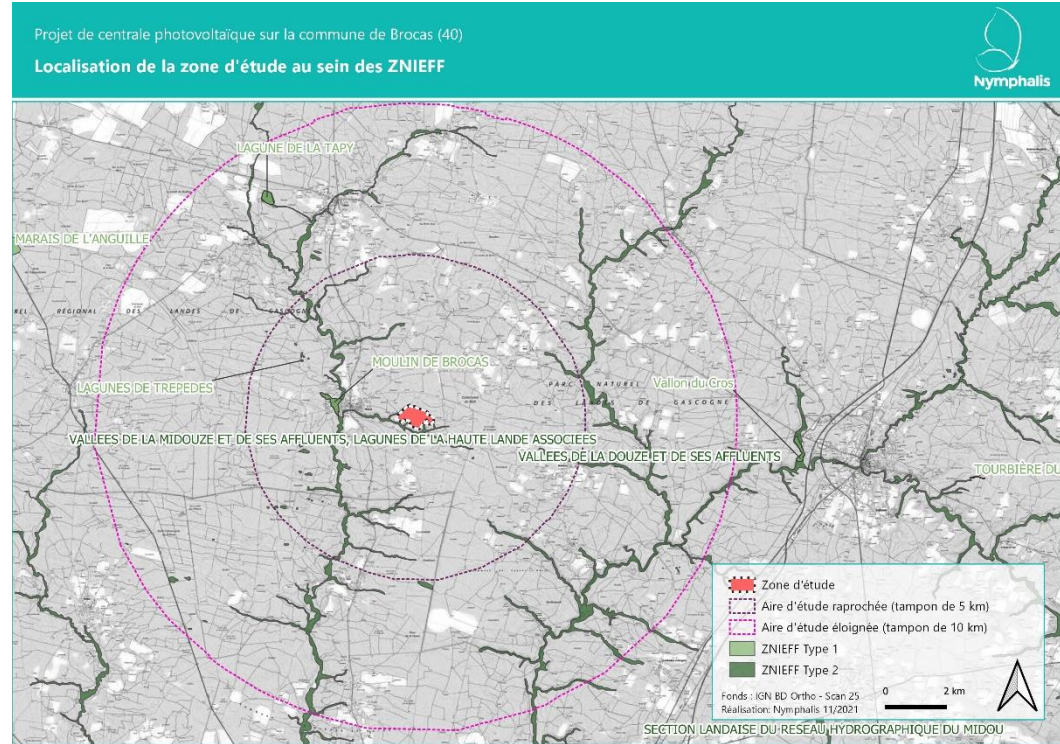


# Les études environnementales



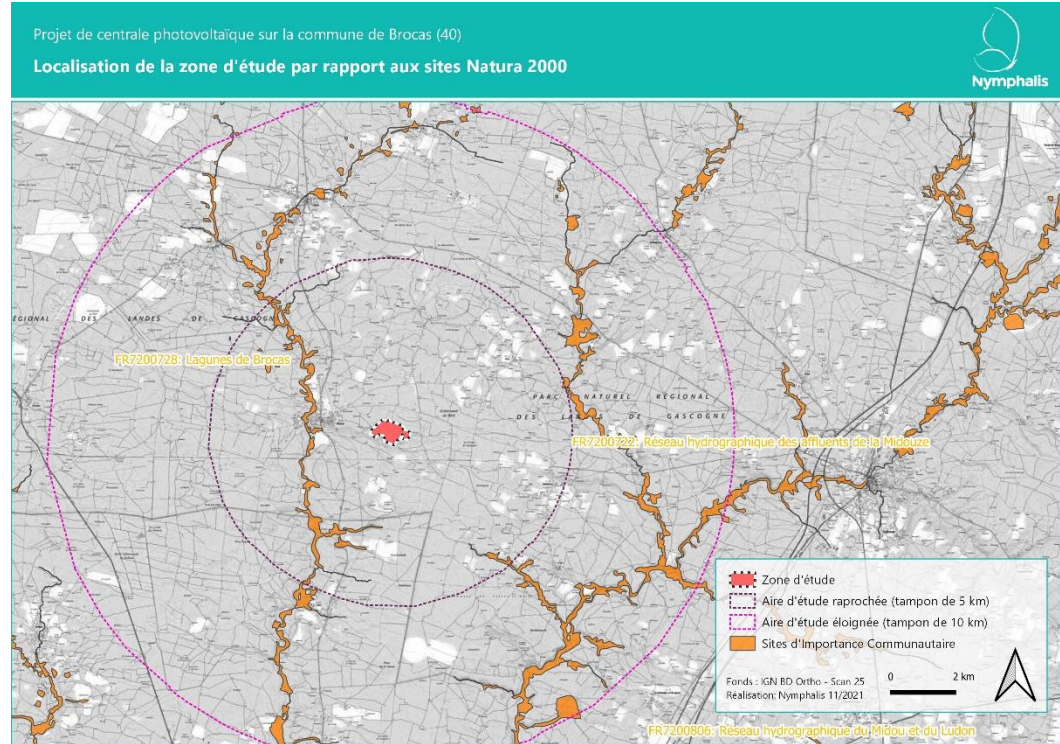
## SITUATION PAR RAPPORT AUX PERIMETRES A STATUTS

**Interception de la ZNIEFF de type II n°720014218 – Vallée de la Midouze et de ses affluents, lagunes de la haute lande associées.**



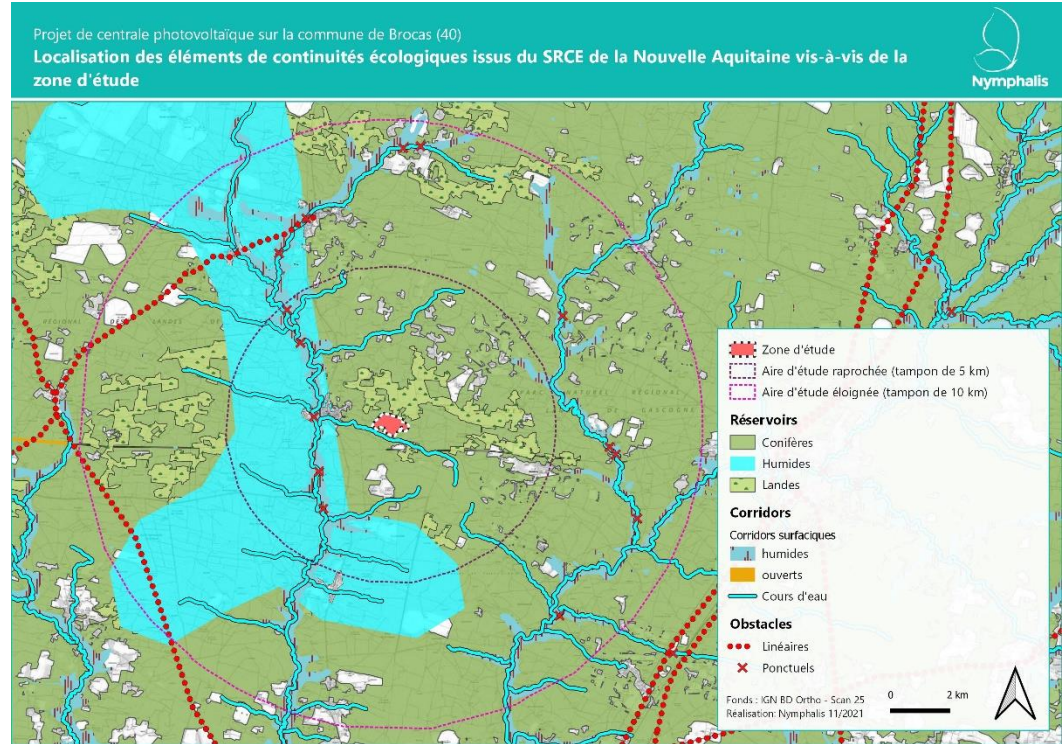
## SITUATION PAR RAPPORT AUX PERIMETRES A STATUTS

**Premier site Natura 2000 à 1,4 km :**  
**ZSC n°FR7200722 – Réseau hydrographique des affluents de la Midouze.**



## SITUATION PAR RAPPORT AUX PERIMETRES A STATUTS

Abords des parcelles agricoles concernés par un réservoir lié aux conifères.



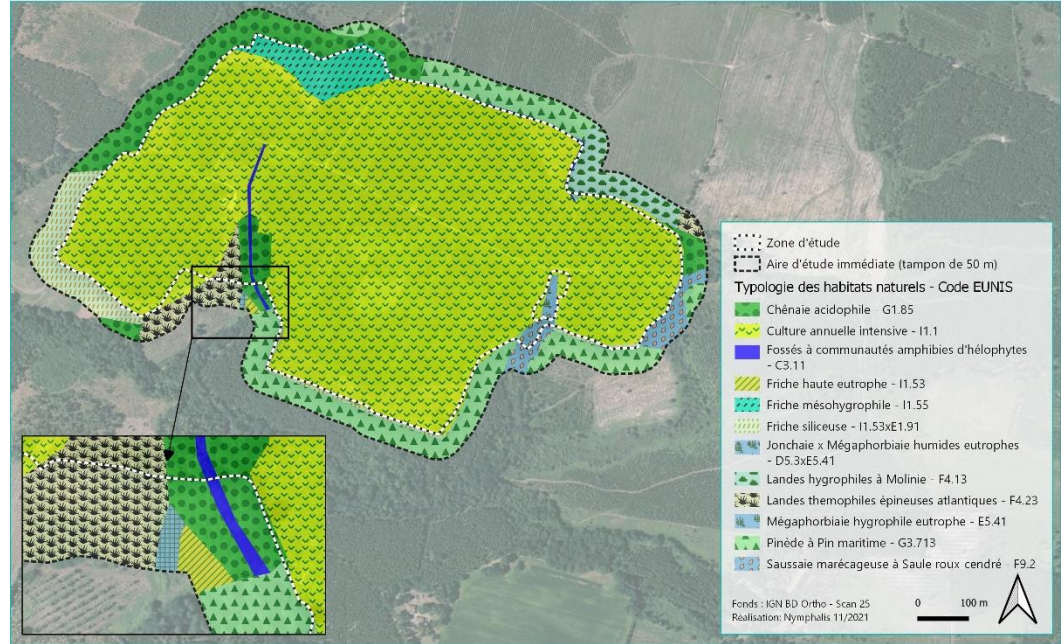
## HABITATS NATURELS

Projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Brocas (40)

Caractérisation des habitats naturels

**Dominance des cultures annuelles.**

Présence de friches, landes, boisements et zones humides (saussaies mégaphorbiaies marécageuses, hygrophiles) en périphérie.



**Réunion de coordination du 2 mars 2022**

## FLORE

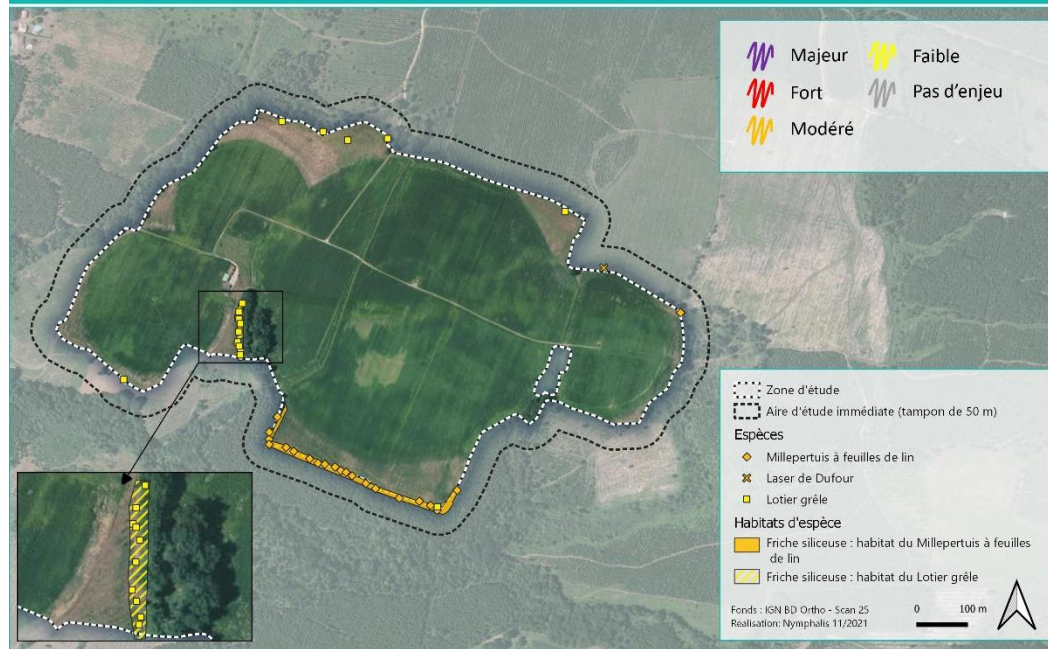
Projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Brocas (40)

Localisation des enjeux floristiques

**199 espèces recensées.**

**2 espèces protégées au niveau régional : Lotier grêle et Millepertuis à feuilles de lin.**

**1 espèce déterminante ZNIEFF à enjeu : Laser de Dufour.**



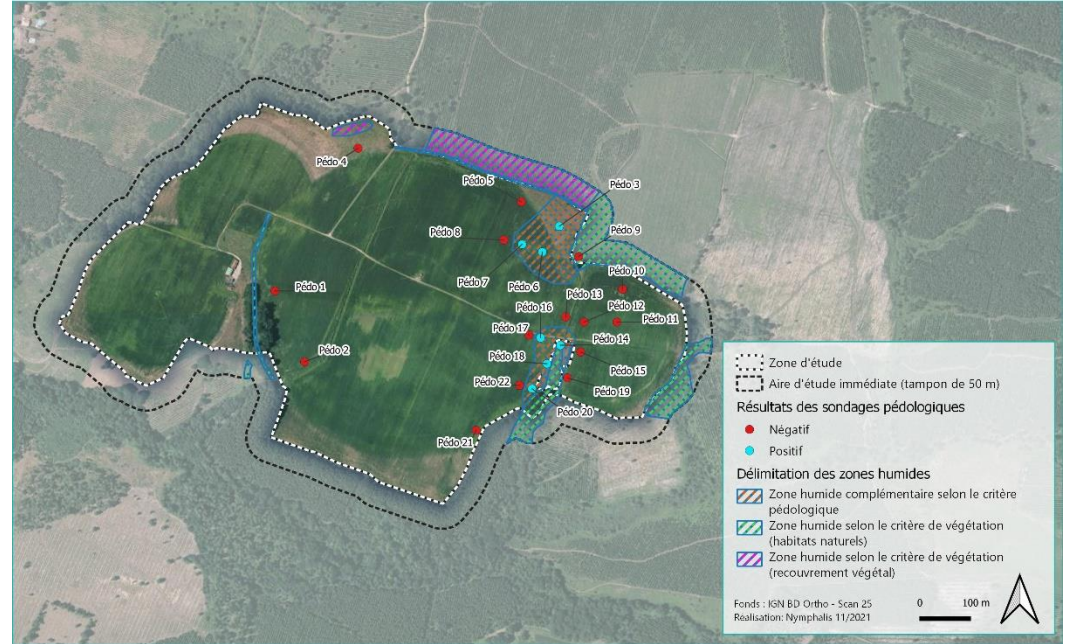
## ZONES HUMIDES

Projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Brocas (40)

Délimitation des zones humides

74 423 m<sup>2</sup> de zones humides dont :

- 33 378 m<sup>2</sup> en habitats hygrophiles,
- 17 877 m<sup>2</sup> avec une flore hygrophile recouvrante,
- 23 168 m<sup>2</sup> complémentaires selon le critère pédologique.



**Réunion de coordination du 2 mars 2022**

## INVERTEBRES

Projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Brocas (40)

Localisation des enjeux relatifs aux invertébrés



**101 espèces recensées.**

**1 espèce protégée : Agrion de Mercure.**



## AMPHIBIENS ET REPTILES

**3 espèces d'amphibiens dont le Crapaud calamite et le Triton palmé.**

**3 espèces de reptiles dont la Couleuvre verte et jaune.**

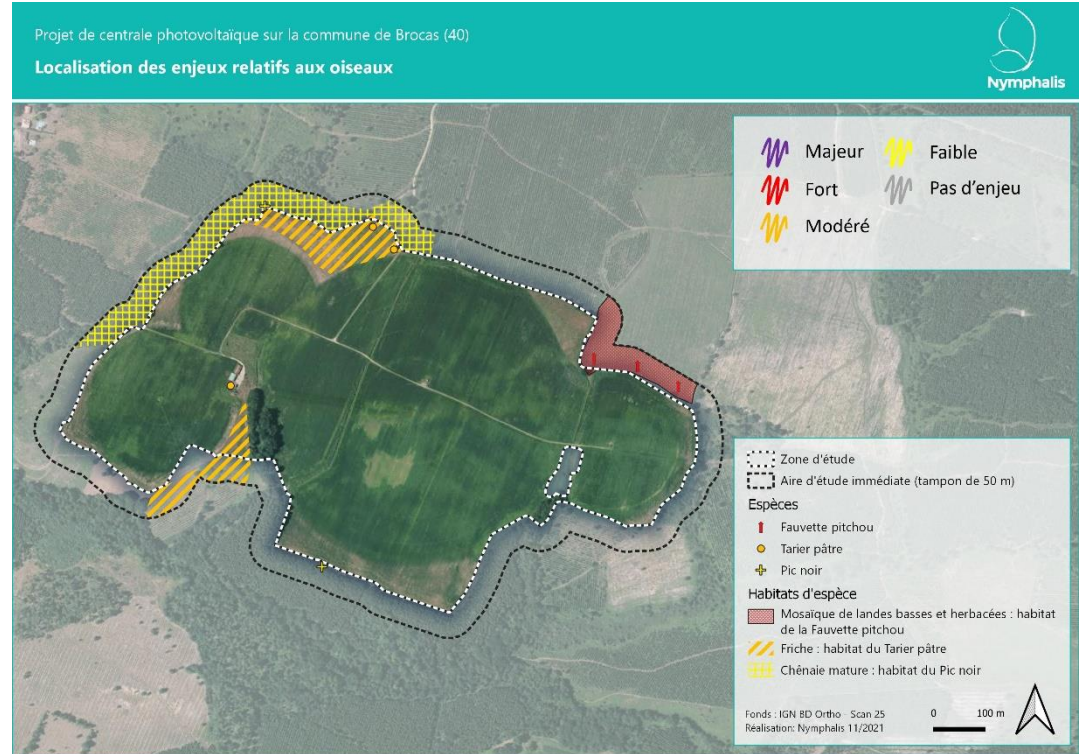




## OISEAUX

43 espèces recensées avec :

- Fauvette pitchou (enjeu fort) ;
- Tarier pâtre (enjeu modéré) ;
- Pic noir (enjeu faible).



**12 espèces de mammifères dont 5 espèces de chauves-souris.**

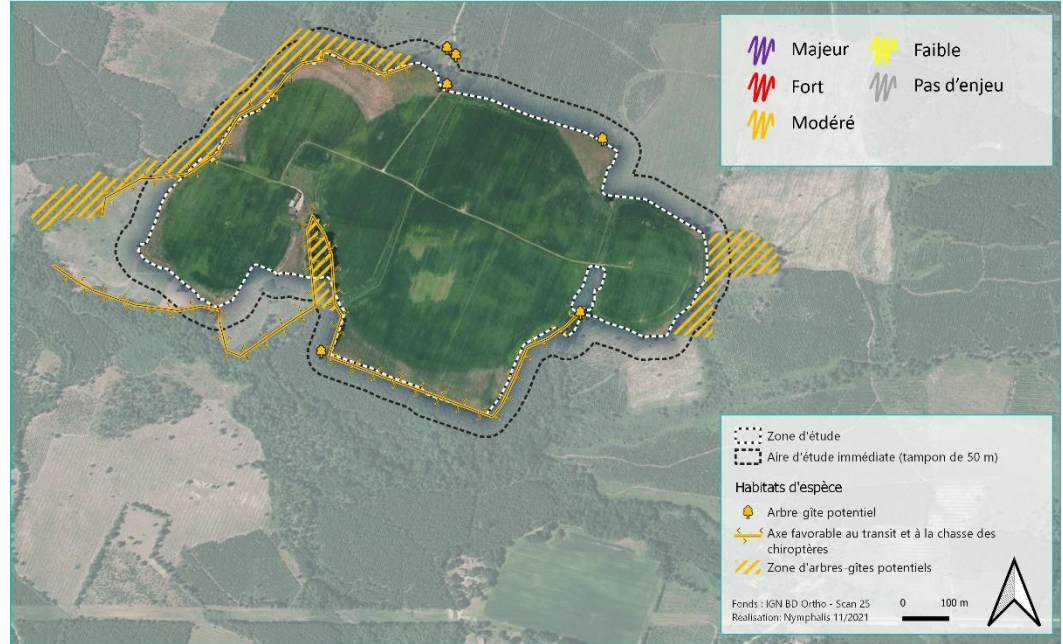
**Boisements et lisières d'intérêt pour le gîte, la chasse et le transit des chauves-souris.**



## MAMMIFERES

Projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Brocas (40)

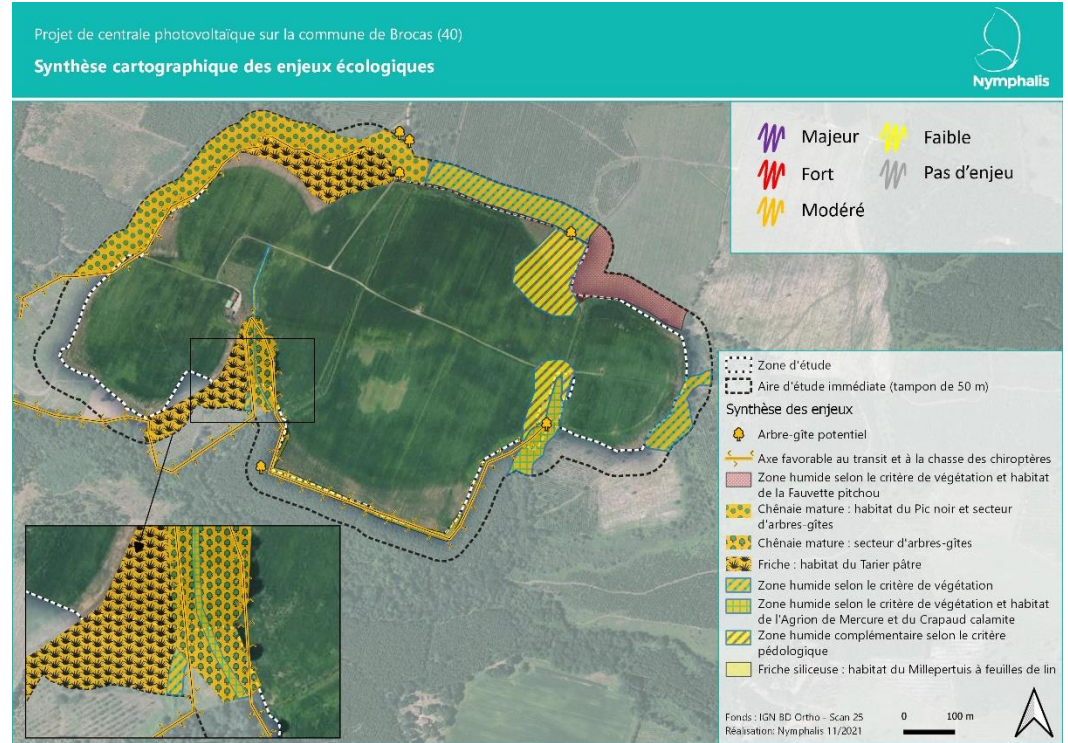
Localisation des enjeux relatifs aux Mammifères



## SYNTHESE DES ENJEUX

### Principaux enjeux :

- **Boisements et landes périphériques (Fauvette pitchou, Pic noir, chauves-souris) ;**
- **Zones humides (Agrion de Mercure et Crapaud calamite) ;**
- **2 espèces végétales protégées en région dans les formations herbacées siliceuses.**



## PRECONISATIONS

- **Evitement des zones humides, avec une priorité à donner aux zones humides selon les critères « habitats naturels » et « flore » ;**
- **Evitement des stations d'espèces végétales protégées (Millepertuis à feuilles de lin ; Lotier grêle) ;**
- **Evitement de l'habitat du Tarier pâtre.**





# Le volet paysager

# Paysage et patrimoine

## AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

L'espace cultivé présente une **immense surface sans caractère paysager**. Exploitation de type industrielle, **dépourvue de motifs paysagers**. Le caractère du site tient à **ses contours** qui présentent une grande richesse. Le **vide met en valeur les lisières forestières et le réseau hydrographique**. Les limites de l'aire d'étude offrent des ambiances forestières de qualité. Elles apportent une diversité paysagère et témoignent de **l'identité locale territoriale** : fossés ponctués d'arbres isolés, rives feuillues des ruisseaux et lagunes, milieux humides foisonnants, pinèdes, vieux chênes, taillis etc...Elles permettent également de **mieux identifier la géomorphologie** dont la perception est **effacée** par la banalisation du paysage agricole en place.



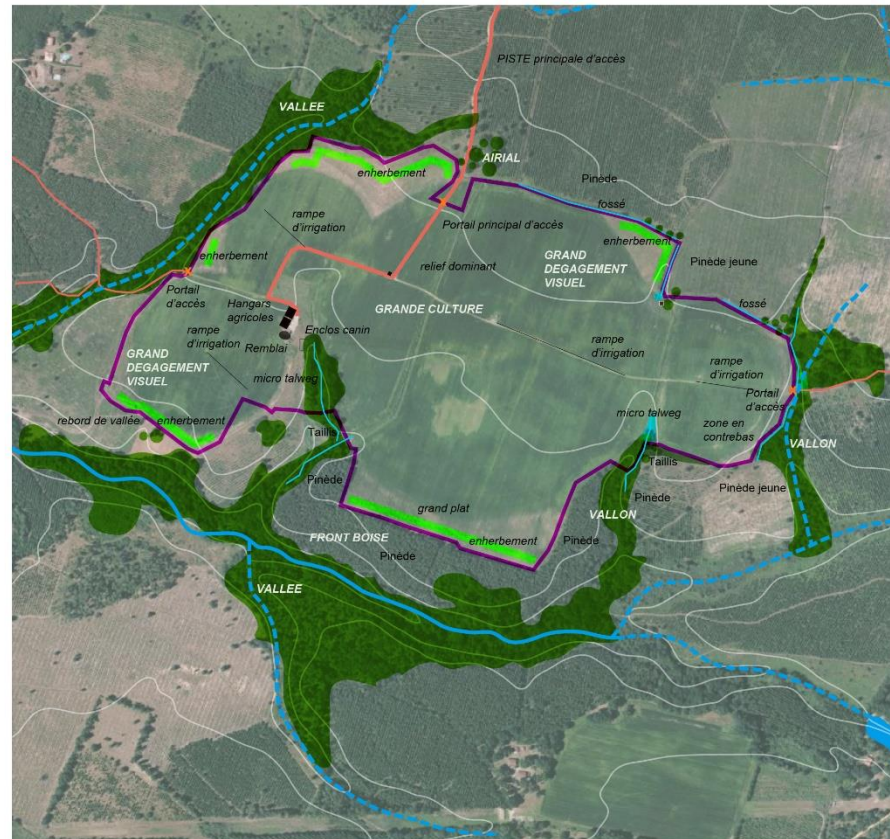
Qualité paysagère des limites



# Paysage et patrimoine

## ENJEUX ET PRECONISATIONS

- Périmètre éloigné = caractéristiques offrant de bonnes conditions d'intégration dans le grand paysage. Les parcelles ne sont pas perceptibles dans l'aire d'étude éloignée. Elles se fondent dans le grand paysage.
- L'occupation du sol en place est déjà agricole. C'est la composition de l'exploitation et ses aménagements qui vont être modifiés.
- A l'échelle de l'aire d'étude éloignée = pas de prescription paysagère particulière.
- Il en est de même à l'échelle rapprochée. Le village de Brocas, le bâti dispersé, les routes et plus globalement le paysage de l'aire d'étude rapprochée ne présentent pas d'enjeu visuel significatif.
- A l'échelle de l'aire d'étude immédiate, la clairière agricole présente un espace homogène très étendu qui démontre ses **qualités paysagères sur ses limites**.
- Enfin, l'intérêt sera de soigner l'intégration du projet à l'échelle du site : **un aménagement respectueux du site d'accueil, une bonne lisibilité de l'installation, respect des courbes du relief, valorisation des lisières, traitement des limites/interfaces, accès etc.**



0 ——— 200m



Relevé de terrain



# Paysage et patrimoine

## PRECONISATIONS - NOURRIR LE PAYSAGE !

- Les enjeux se situent à ce niveau (**limites**) : **un enjeu de conservation et un enjeu potentiellement de mise en valeur** (modes doux de déplacements en lien avec les parcours locaux, connaissance du milieu, mise en valeur de la géomorphologie etc.).
- Le projet agrivoltaïque peut être l'occasion d'une **valorisation paysagère locale** (lecture paysagère à travers la valorisation hydrographique par exemple, arbres refuges, biodiversité etc).

### Boîte à idées paysage en lien avec projet valorisant agricole :

- Révéler le fil de l'eau
- Ramener du vivant
- Réveiller la biodiversité
- Donner à voir le territoire
- Tisser des liens paysagers (lien environnemental, lien social ...)
- Eduquer et sensibiliser
- Valoriser filière bois locale en lien avec le PNRLG

Ce qui est véhiculé ci-contre c'est l'intention de plancher sur une mesure paysagère qui serait un faire valoir dynamique du paysage (lieu d'observation, lieu de rencontre, lieu de parcours, de distribution ?)



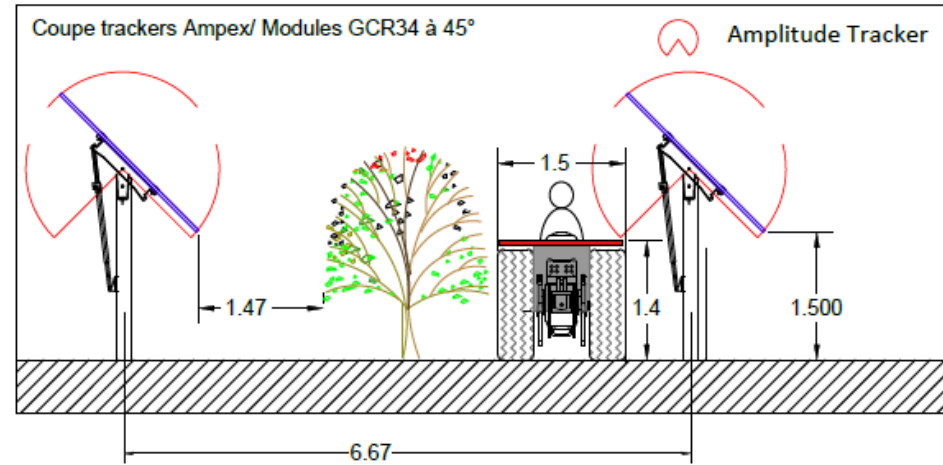
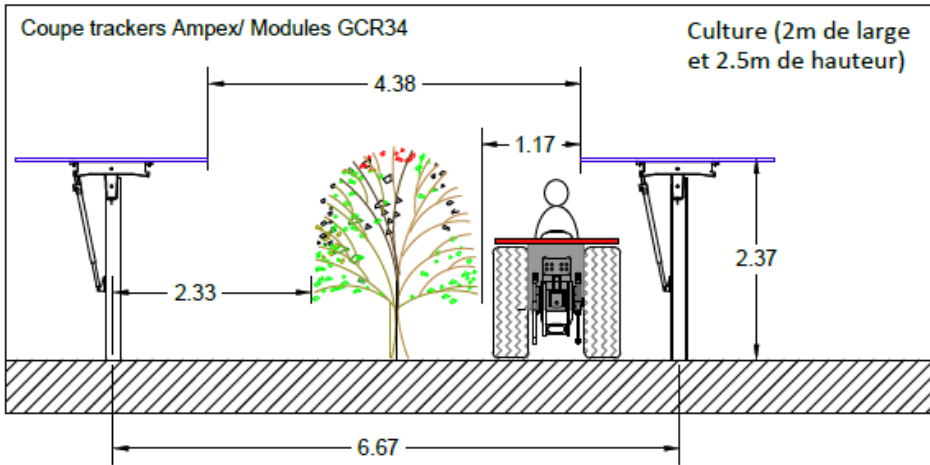




# Conception du projet

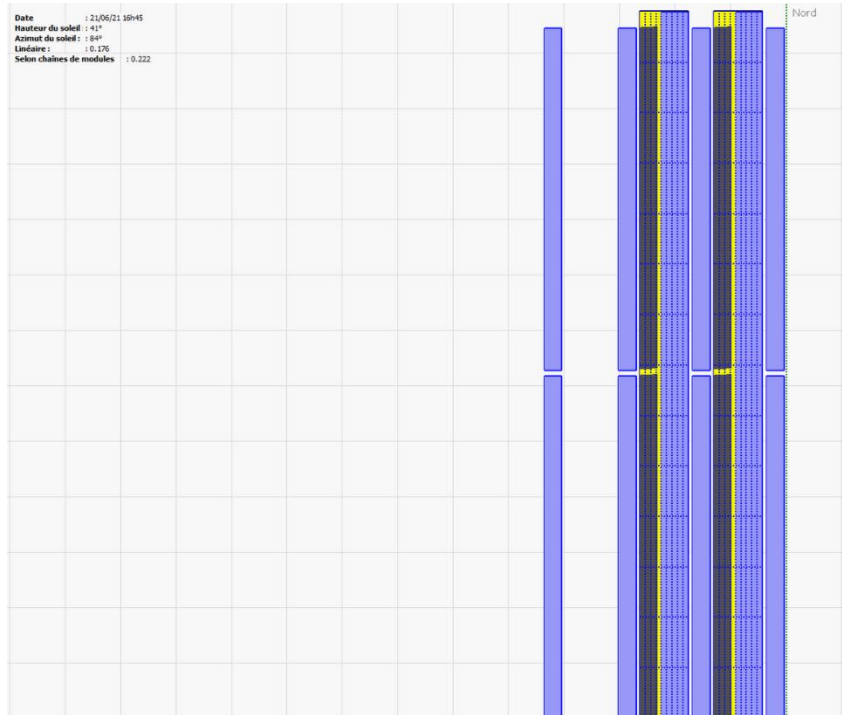
# Vues en coupe

## Configuration arboriculture





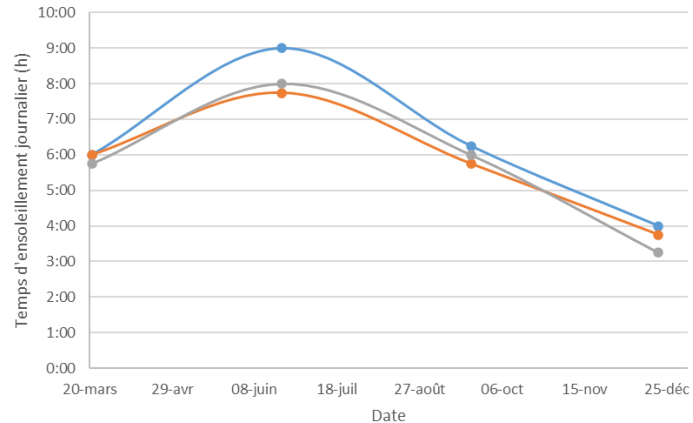
# Simulations d'ensoleillement



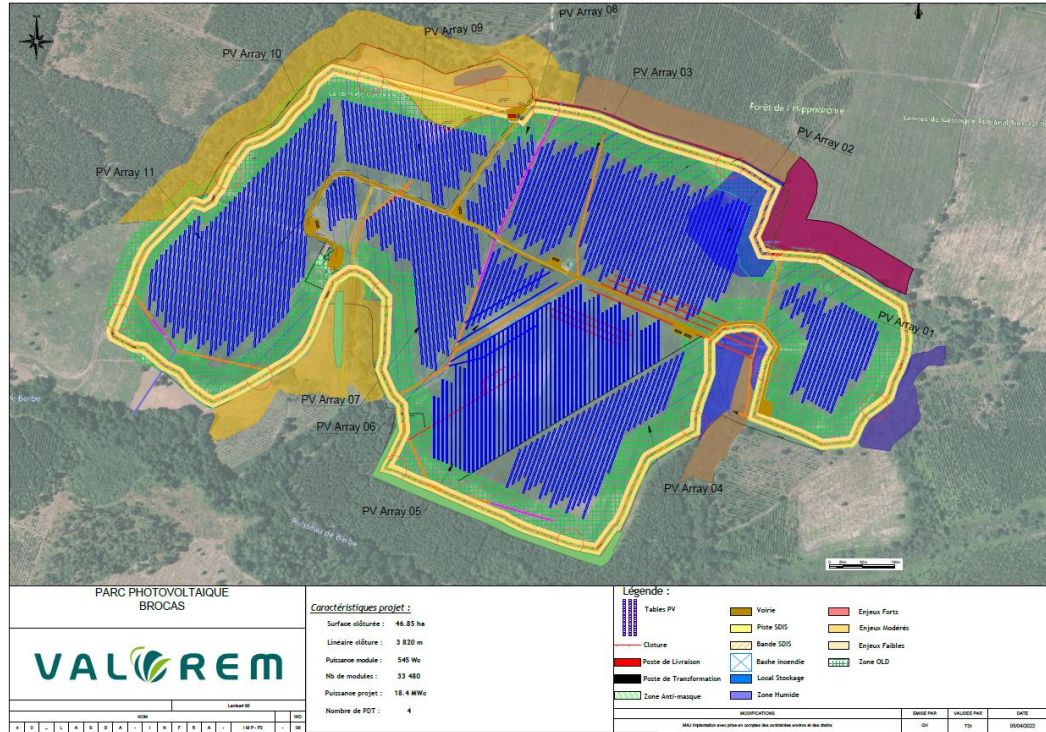
Asperges Arbres

Date	H culture	H Plan d'ensoleillement	Localisation	Début ens.	Fin ens.	Temps ens./j
21-mars	2,5m	1,5m	centre rangée	9:45	15:45	6:00
21-juin	2,5m	1,5m	centre rangée	8:45	17:45	9:00
21-sept	2,5m	1,5m	centre rangée	9:45	16:00	6:15
21-déc	2,5m	1,5m	centre rangée	11:00	15:00	4:00
21-mars	2m	1,5m	rangée ouest, 1m du centre	9:30	15:30	6:00
21-juin	2m	1,5m	rangée ouest, 1m du centre	8:15	16:00	7:45
21-sept	2m	1,5m	rangée ouest, 1m du centre	9:15	15:00	5:45
21-déc	2m	1,5m	rangée ouest, 1m du centre	10:30	14:15	3:45
21-mars	2m	1,5m	rangée est, 1m du centre	11:15	17:00	5:45
21-juin	2m	1,5m	rangée est, 1m du centre	10:15	18:15	8:00
21-sept	2m	1,5m	rangée est, 1m du centre	10:45	16:45	6:00
21-déc	2m	1,5m	rangée est, 1m du centre	11:45	15:00	3:15

Brocas - temps d'ensoleillement des cultures  
H2,37 L6,67 45°



# Première implantation avec prise en compte des enjeux environnementaux



# Premiers photomontages





# Les prochaines étapes



# Les prochaines étapes

## Avril :

Début des essais culturaux  
Consolidation de l'implantation

## Mai :

Rédaction de l'étude d'impact  
Prévisionnel activité agricole  
Prévisionnel centrale solaire

## Juin :

Rédaction de l'étude préalable agricole  
Passage en CDPENAF

## Eté :

Dépôt des demandes d'autorisation

# Financement participatif (en cours)



INVESTIR LES PROJETS QUI SOMMES NOUS

Développement du parc agrivoltaïque de Brocas dans les Landes (40)

COLLECTE LOCALE PUIS OUVERTE À TOUS

- du 28 mars au 10 avril : collecte réservée aux habitants de la communauté de communes de Cœur Haute Lande (communes de Argelouse, Belhade, Bells, Brocas, Callen, Canenx et Réaut, Cere, Commensacq, Escource, Garein, Labouheyre, Labrit, Le Sen, Liposthey, Luglon, Luxey, Mailleres, Mano, Moustey, Pissos, Sabres, Saugnac et Muret, Solférino, Sore, Trensacq et Vert).
- du 11 avril au 26 avril : collecte ouverte à tous les habitants du département des Landes

27 800 € collectés

150 000 € objectif de collecte

21 prêteurs

J - 15 jours restants

Lien vers la collecte : <https://www.lendosphere.com/les-projets/developpement-du-parc-agrivoltaique-de-brocas-dans>